

MANUEL DU CANDIDAT

DEL F A1

Versions tout public / scolaire / junior

Sèvres, mai 2021 (mise à jour)

Département évaluation et certifications

MANUEL DU CANDIDAT

DEL F A1

Versions tout public / scolaire / junior

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	4
1.1. QUI PASSE LE DELF ?	4
1.2. POURQUOI PASSER UN DELF ?	4
2. C'EST PARTI !.....	6
2.1. JE CHOISIS LE DELF A1	6
2.2. JE VEUX CONNAITRE MON NIVEAU DE FRANÇAIS.....	6
2.3. JE M'INSCRIS A L'EXAMEN	6
2.4. JE DECOUVRE L'EXAMEN.....	6
3. LES EPREUVES COLLECTIVES	9
3.1. LE JOUR DES EPREUVES COLLECTIVES	9
3.2. LES DIFFERENTS TYPES DE QUESTIONS	9
3.3. LA COMPREHENSION DE L'ORAL.....	11
3.4. LA COMPREHENSION DES ECRITS	11
3.5. LA PRODUCTION ECRITE	12
4. L'EPREUVE INDIVIDUELLE	14
4.1. LE JOUR DE L'EPREUVE INDIVIDUELLE	14
4.2. LA PRODUCTION ORALE	14
5. ET APRES ?.....	18
6. DROITS ET DEVOIRS DU CANDIDAT	20
7. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	21

1. Introduction

Le DELF est le **diplôme d'études en langue française**. C'est un diplôme officiel délivré par le ministère français de l'Éducation nationale. Il y a 4 diplômes correspondant aux 4 premiers niveaux décrits par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL) : DELF A1, DELF A2, DELF B1 et DELF B2.

Chaque diplôme est indépendant (par exemple, je peux passer le B1 sans faire le A2 avant).

Chaque diplôme évalue 4 compétences :

- Compréhension de l'oral
- Compréhension des écrits
- Production orale
- Production écrite

1.1. Qui passe le DELF ?

Version *tout public* dans le monde entier

Le DELF s'adresse aux personnes non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français. Peuvent également être autorisés à se présenter à l'examen conduisant à la délivrance du DELF, même s'ils sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français :

- Les élèves des établissements à enseignement homologué à l'étranger ;
- Les personnes qui doivent, en raison d'exigences du pays ou de l'établissement d'enseignement supérieur qui les accueille, justifier de la possession d'un niveau en langue française par référence au cadre européen commun de référence pour les langues.

Version *scolaire* en France

En France, l'introduction du DELF scolaire est soumise à la signature d'une convention entre France Éducation international et la DGESCO.

Le DELF scolaire est un examen à destination des élèves allophones nouvellement arrivés en France inscrits dans le système scolaire français depuis moins de 4 ans et bénéficiant d'un enseignement de français langue seconde en UPE2A ou en module de suivi linguistique.

Les sessions sont organisées chaque année dans les établissements scolaires selon un calendrier fixé conjointement avec France Éducation international et ne concernent que les niveaux A1, A2 et B1. Le DELF B2 n'entre pas dans le champ de la convention.

Les inscriptions sont gratuites et se font directement dans les établissements scolaires par le biais des CASNAV.

Version *scolaire* dans le reste du monde (hors France) et version *junior* dans le monde entier

Le DELF junior et le DELF scolaire sont destinés aux adolescents, étrangers ou Français (originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français), qui n'ont pas le français en langue maternelle, et qui souhaitent valoriser leurs compétences dans cette langue.

Les thématiques du DELF junior et du DELF scolaire sont identiques. Elles s'adaptent aux contextes de la vie personnelle et éducationnelle des adolescents.

1.2. Pourquoi passer un DELF ?

C'est un diplôme officiel, de qualité, harmonisé sur les niveaux du [*Cadre européen commun de référence pour les langues*](#).

Ce diplôme est reconnu dans le monde entier, et il est valable à vie.

Selon le niveau passé, le DELF peut valoriser un curriculum vitae (CV), et permettre d'obtenir un emploi plus facilement dans une entreprise où la langue parlée est le français.

Le DELF A2 permet de déposer une demande de carte de résident de longue durée en France. Le DELF B1 permet d'obtenir la nationalité française. Le DELF B2, ainsi que les DALF C1 et C2, permettent de rentrer à l'université française, européenne ou francophone, et dans certaines grandes écoles.

Ce manuel est destiné aux candidats qui veulent passer le DELF A1 version tout public, scolaire ou junior. Il présente le déroulement de l'examen et propose des conseils pour chaque épreuve mais n'a pas vocation se substituer à une préparation linguistique et méthodologique.

Retrouvez des exemples d'épreuves sur le site de France Éducation international :

<https://www.france-education-international.fr/delf-dalf>

2. C'est parti !

2.1. Je choisis le DELF A1

Je choisis de passer le DELF A1 si je peux :

- ✓ me présenter et présenter quelqu'un ;
- ✓ comprendre des annonces et des instructions orales simples ;
- ✓ comprendre des textes courts et simples ;
- ✓ remplir un formulaire avec mon nom, ma nationalité, mon adresse, etc. ;
- ✓ écrire une carte postale simple et brève ;
- ✓ répondre à des questions simples sur moi (par exemple : mon nom, ma nationalité, mes activités) ;
- ✓ poser des questions simples à quelqu'un ;
- ✓ acheter quelque chose et payer.

2.2. Je veux connaître mon niveau de français

Je peux passer le TCF. Je me renseigne sur <https://www.france-education-international.fr/tcf>

Je peux aussi me connecter sur les sites suivants :

- RFI : <http://savoirs.rfi.fr/fr/testez-votre-niveau-de-francais#chapitre-1>
- TV5 Monde : <http://apprendre.tv5monde.com/fr/apprendre-francais/accueil-tcf>
- Ev@lang : <http://www.evalang.fr/fr>. Ce test est proposé par certaines entreprises et certains centres de formation ; je me renseigne sur le site ou directement auprès des centres.

2.3. Je m'inscris à l'examen





Pour m'inscrire à un examen et connaître les tarifs et les dates de passation, je me renseigne auprès du centre le plus proche de chez moi :

- En France : <https://www.france-education-international.fr/sites/default/files/liste-centres-fr.pdf>
- À l'étranger : https://www.france-education-international.fr/delf-dalf/coordonnees-centres-dexamen_0

Après l'inscription, je reçois une convocation avec le lieu de l'examen, la date et l'heure.

2.4. Je découvre l'examen

Il y a trois épreuves collectives où d'autres candidats passent en même temps l'épreuve, dans la même salle, et une épreuve individuelle où chaque candidat est seul devant 2 examinateurs.

Epreuves collectives		Durée
	<u>Compréhension de l'oral</u> : 4 exercices Écouter des documents et répondre à des questions	20 minutes
	<u>Compréhension des écrits</u> : 4 exercices Lire des documents et répondre à des questions	20 minutes
	<u>Production écrite</u> : 2 exercices Remplir un formulaire et écrire un message de 40 mots minimum.	30 minutes
Epreuve individuelle		Durée
	<u>Production orale</u> : 3 parties Entretien dirigé / Échange d'informations / Dialogue simulé	5 à 7 minutes Préparation de 10 minutes

Chaque épreuve est sur 25 points.

Pour obtenir le diplôme, je dois avoir au minimum 50 points sur 100.

Je dois avoir au minimum 5 points sur 25 par épreuve.

Attention : Une note en dessous de 5 points sur 25 dans une épreuve est éliminatoire.

2.4.1. Le DELF version tout public

ÉPREUVES COLLECTIVES		DURÉE	NOTE SUR
1 Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre très courts documents enregistrés ayant trait à des situations de la vie quotidienne. (2 écoutes) <i>Durée maximale des documents : 3 minutes</i>	20 minutes environ	/25	
2 Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur quatre ou cinq documents écrits ayant trait à des situations de la vie quotidienne.	30 minutes	/25	
3 Production écrite Épreuve en deux parties : • compléter une fiche, un formulaire ; • rédiger des phrases simples (cartes postales, messages, légendes, etc.) sur des sujets de la vie quotidienne.	30 minutes	/25	
ÉPREUVE INDIVIDUELLE		DURÉE	NOTE SUR
4 Production orale Épreuve en trois parties : • entretien dirigé ; • échange d'informations ; • dialogue simulé.	5 à 7 minutes <i>Préparation : 10 minutes</i>	/25	
Seuil de réussite pour obtenir le diplôme : 50/100 Note minimale requise par épreuve : 5/25 Durée totale des épreuves collectives : 1 heure 20 minutes		NOTE TOTALE	/100
CODE CANDIDAT <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>		TPE/IN/130	
Volet à rabattre pour préserver l'anonymat du candidat.			
Nom :			
Prénom :			

3 épreuves collectives :

- Compréhension de l'oral
- Compréhension des écrits
- Production écrite

+

1 épreuve individuelle :

- Production orale







Chaque épreuve est notée sur 25 points.

✓ Pour obtenir le diplôme, je dois avoir au minimum 50 points sur 100.

✓ Je dois avoir au minimum 5 points sur 25 par épreuve.

✗ Une note inférieure à 5 points sur 25 dans une épreuve est éliminatoire.

2.4.2. Le DELF version scolaire et junior

ÉPREUVES COLLECTIVES		DURÉE	NOTE SUR
1  Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur plusieurs très courts documents enregistrés ayant trait à des situations de la vie quotidienne (deux écoutes). <i>Durée maximale des documents: 3 minutes</i>	20 minutes environ	/25	
2  Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur plusieurs documents écrits ayant trait à des situations de la vie quotidienne.	30 minutes	/25	
3  Production écrite Épreuve en deux parties : • compléter une fiche, un formulaire ; • rédiger des phrases simples (cartes postales, messages, légendes, etc.) sur des sujets de la vie quotidienne.	30 minutes	/25	
ÉPREUVE INDIVIDUELLE		DURÉE	NOTE SUR
4  Production orale Épreuve en trois parties : • entretien dirigé ; • échange d'informations ; • dialogue simulé.	5 à 7 minutes <i>Préparation: 10 minutes</i>	/25	
Seuil de réussite pour obtenir le diplôme : 50/100 Note minimale requise par épreuve : 5/25 Durée totale des épreuves collectives : 1 heure 20 minutes		NOTE TOTALE	/100
CODE CANDIDAT <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>			S155M9180

3 épreuves collectives :

- Compréhension de l'oral
- Compréhension des écrits
- Production écrite

1 épreuve individuelle :

- Production orale

Volet à rabattre pour préserver l'anonymat du candidat.

Nom :

Prénom :



Chaque épreuve est notée sur 25 points.

✓ Pour obtenir le diplôme, je dois avoir au minimum 50 points sur 100.

✓ Je dois avoir au minimum 5 points sur 25 par épreuve.

✗ Une note inférieure à 5 points sur 25 dans une épreuve est éliminatoire.

3. Les épreuves collectives

3.1. Le jour des épreuves collectives

(Compréhension de l'oral, compréhension des écrits et production écrite)

- Étape 1 : j'arrive sur le lieu de l'examen 30 minutes avant le début.
- Étape 2 : j'ai avec moi ma pièce d'identité, ma convocation et un stylo.
- Étape 3 : je vérifie l'orthographe de mon nom et je signe la feuille de présence.
- Étape 4 : le surveillant explique le déroulement des épreuves et distribue les sujets.
- Étape 5 : je remplis la première page :

Le code candidat est écrit sur ma convocation. Je le recopie, un chiffre par case.

CODE CANDIDAT : -

Volet à rabattre pour préserver l'anonymat du candidat

Nom : _____ Prénom : _____

J'écris mon nom et mon prénom.
Ces deux informations seront cachées, ainsi le correcteur ne connaît pas l'identité du candidat.

Les épreuves collectives durent 1 h 20. Il y a 3 épreuves qui se suivent :

- la compréhension de l'oral (20 minutes)
- la compréhension des écrits (30 minutes)
- la production écrite (30 minutes)



Pendant les épreuves :

- Il est interdit de parler avec un autre candidat.
- Les dictionnaires sont interdits.
- Le téléphone portable doit être éteint et rangé.

3.2. Les différents types de questions

Pour les épreuves de compréhension, je dois répondre à des questions sur les documents.

Voici les différents types de questions que je peux avoir :



Les questions avec plusieurs choix possibles

Je choisis la bonne réponse entre trois choix, il n'y a qu'une seule bonne réponse. Si je veux corriger une réponse, j'entoure la réponse que je veux garder.

L'avion part de...

A Lille.

B Nice.

C Paris.



Les questions avec réponses courtes (mots)

J'écris la réponse attendue. Je n'ai pas besoin d'écrire de longues phrases. La réponse attendue peut être un mot ou un nom.

Qui propose un travail de serveur ?

.....



Les questions avec réponses courtes (nombres)

J'écris la réponse attendue. Je n'ai pas besoin d'écrire de longues phrases. La réponse attendue peut être un prix, une heure, une date, un âge, etc.

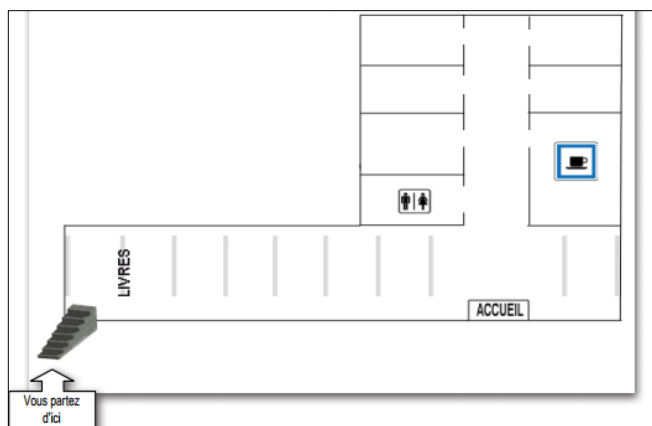
À quelle heure la bibliothèque ouvre-t-elle le matin ?

.....



Les questions à relier

Je dessine le chemin demandé dans la consigne. Je pars du point de départ « Vous partez d'ici » et je marque une croix à l'arrivée.



Dessinez sur le plan le chemin pour aller à la salle Internet et marquez d'une croix (X) la salle Internet

3.3. Compréhension de l'oral

L'épreuve de compréhension orale dure 20 minutes. Je dois répondre aux questions de 4 ou 5 exercices selon le format proposé le jour de l'examen.

- Exercice 1 : comprendre un message sur mon répondeur.
- Exercice 2 : comprendre une annonce dans un lieu public ou à la radio.
- Exercice 3 : comprendre des instructions simples.
- Exercice 4 : comprendre des mini-dialogues.
- (Exercice 5 : Identifier des objets.)

NB : Deux formats d'épreuves (format 1 et format 2 actualisé) sont en circulation pendant quelques années.



Quelques conseils

- ✓ Je lis bien la consigne et toutes les questions de chaque exercice avant de commencer.
- ✓ Les questions sont dans l'ordre des documents audio.
- ✓ Il y a souvent des images avec les questions ; j'utilise ces images pour mieux comprendre.
- ✓ Si je ne comprends pas un mot, j'essaie de comprendre le document en général.
- ✓ Pendant la première écoute, si je ne sais pas répondre à une question, je réponds aux questions suivantes.
- ✓ Pendant la deuxième écoute, je vérifie mes réponses et je les complète.
- ✓ Attention, pour l'exercice 4, il y a 4 ou 5 dialogues mais 6 images ; il y a donc 1 ou 2 images qui ne correspondent à aucun dialogue.

3.4. Compréhension des écrits

Cette épreuve dure 30 minutes. Il y a 4 exercices. Pour chaque exercice, je dois lire un ou plusieurs documents et répondre aux questions.

- Exercice 1 : comprendre une instruction simple dans un message court (un courriel, une carte d'invitation).
- Exercice 2 : comprendre un message court pour s'orienter dans l'espace (une affiche, des indications dans un lieu public).
- Exercice 3 : comprendre un message court pour s'orienter dans le temps (des instructions, des publicités).
- Exercice 4 : comprendre un article court pour s'informer.



Quelques conseils

- ✓ Je lis bien les consignes et les questions de chaque exercice avant de commencer.
- ✓ Je lis attentivement les documents. Je repère les informations importantes de chaque document (quel type de document, qui écrit, quand, pourquoi). Je peux souligner ou surligner les informations importantes.
- ✓ Les questions sont dans l'ordre des documents.
- ✓ Il y a souvent des images avec les questions ; j'utilise ces images pour mieux comprendre.
- ✓ Si je ne comprends pas un mot, j'essaie de comprendre le document en général.
- ✓ Je relis ma copie et je vérifie mes réponses.

3.5. Production écrite

Cette épreuve dure 30 minutes. Il y a 2 exercices.

- Exercice 1 : compléter un formulaire.
- Exercice 2 : écrire un message court et simple

3.5.1. Exercice 1

Je dois compléter un formulaire avec des informations personnelles comme ma nationalité, mon adresse, mon numéro de téléphone etc.

Le document peut être un bulletin d'abonnement à un magazine, un formulaire d'hôtel, d'aéroport, etc.

Évaluation :

Pour corriger cet exercice, le correcteur donne 1 point par bonne réponse. Il ne regarde pas les fautes d'orthographe mais il doit comprendre ce qui est écrit.

3.5.2 Exercice 2

Dans cet exercice, je dois écrire un message court et simple, comme une carte postale, un petit message, un courriel, une carte d'invitation, etc.

Je dois écrire minimum 40 mots. Je peux écrire plus, mais je ne dois pas écrire moins.



Comment compter le nombre de mots ?

Un mot est un ensemble de caractères, séparé par un espace. Exemples :

- « Je mange une pomme » = 4 mots
- « J'ai fait des travaux chez moi » = 6 mots (« j'ai » = 1 mot)
- « Rendez-vous » = 1 mot

Évaluation :

Le correcteur utilise une grille d'évaluation expliquée ici.

Respect de la consigne	... / 1
<ul style="list-style-type: none"> • Le type de texte demandé dans la consigne peut être une carte postale ou un courriel. Le type de texte que j'écris correspond à la consigne. • Le thème demandé dans la consigne peut être les vacances, un message d'anniversaire, etc. Le thème de mon texte correspond à la consigne. • J'écris 40 mots minimum. Je peux écrire plus mais je ne dois pas écrire moins. 	
Correction sociolinguistique	... / 1
<ul style="list-style-type: none"> • Je dis bonjour au destinataire : « Salut », « Cher/Chère + prénom », « Bonjour », etc. • Je dis au revoir au destinataire : « Salut », « À bientôt », « Bises », etc. • J'utilise « tu » ou « vous » selon la personne à qui je parle. Si c'est un ami proche, c'est « tu » ; si c'est une personne que je ne connais pas ou plusieurs personnes, c'est « vous ». 	
Capacité à informer et/ou à décrire	... / 4
<ul style="list-style-type: none"> • Je donne des informations. Par exemple, si l'exercice est : « Vous êtes en vacances à Marseille. Vous écrivez une carte postale à un ami. Vous donnez de vos nouvelles, vous parlez des activités que vous faites et du temps. » → Nouvelles : « Je vais bien » / Activités : « Je vais à la plage, je visite la ville... » / Temps : « Il fait beau / il fait froid... » 	

Lexique/orthographe lexicale	... / 2
<ul style="list-style-type: none"> • J'utilise des mots de niveau A1 adaptés au thème de la consigne (exemples : les vacances, le temps). 	
Morphosyntaxe/orthographe grammaticale	... / 2,5
<ul style="list-style-type: none"> • Je peux écrire des phrases et des expressions simples de niveau A1. • Je peux conjuguer les verbes les plus utilisés au présent de l'indicatif. • Je fais attention à l'accord masculin/féminin et singulier/pluriel. 	
Cohérence et cohésion	... / 1,5
<ul style="list-style-type: none"> • Je peux écrire un texte cohérent : il y a un début et une fin. Mes phrases sont dans un ordre logique. • Je peux utiliser « et » et « alors » pour relier des mots, des phrases ou des idées. 	

Total : ... /12



Quelques conseils

- ✓ Je fais attention à mon écriture : mes réponses doivent être claires.

Pour l'exercice 1 :

- ✓ Je complète tout le formulaire.

Pour l'exercice 2 :

- ✓ J'utilise une feuille pour noter mes idées.
- ✓ J'écris des phrases simples et courtes.
- ✓ Je repère le type de document que je dois écrire (une carte postale, un courriel) et à qui je dois écrire.
- ✓ J'utilise les formules d'appel (« cher/chère », « Madame/Monsieur ») et les formules de politesse (« merci », « à bientôt »).
- ✓ J'utilise des mots comme « et » ou « alors » pour relier mes idées.
- ✓ Je compte le nombre de mots. J'écris le nombre de mots en bas de la copie d'examen.

4. L'épreuve individuelle

4.1. Le jour de l'épreuve individuelle

Durant l'épreuve individuelle, je fais la production orale.

- Étape 1 : j'arrive sur le lieu de l'examen 30 minutes avant le début.
- Étape 2 : j'ai avec moi ma pièce d'identité, ma convocation et un stylo.
- Étape 3 : je vérifie l'orthographe de mon nom et je signe la feuille de présence.

Je salue les examinateurs quand je rentre dans la salle. Il y a deux examinateurs. Un examinateur me parle et me pose des questions ; l'autre examinateur prend des notes sur ce que je dis. Il écrit mes erreurs et aussi ce que je réussis.

Il n'y a qu'une seule épreuve : la production orale. Elle dure 5 à 7 minutes. J'ai un temps de préparation de 10 minutes.



- Les dictionnaires sont interdits.
- Le téléphone portable doit être éteint et rangé.
- L'examineur me donne une feuille de brouillon et un stylo.
- À la fin, je ne garde aucun document.

4.2. Production orale

Il y a 3 parties. Elles se déroulent dans cet ordre :

- l'entretien dirigé (1 minute environ) : Pas de préparation pour cette partie.
- l'échange d'informations (2 minutes environ) : Je prends 6 cartes. Je prépare pendant 5 minutes.
- le dialogue simulé (2 minutes environ) : Je prends 2 sujets, je les lis et je choisis celui que je préfère. Je prépare pendant 5 minutes.

La consigne :

L'épreuve se déroule en trois parties : un entretien dirigé, un échange d'informations et un dialogue simulé (ou jeu de rôle).

Elle dure de 5 à 7 minutes.

Vous disposez de 10 minutes de préparation pour les parties 2 et 3 (échange d'informations et dialogue simulé).



Quelques conseils

- ✓ Je salue les examinateurs quand j'arrive et quand je pars.
- ✓ Si je ne comprends pas ce que l'examineur dit, je lui demande de répéter ou de parler plus lentement. « Excusez-moi, je ne comprends pas. » / « Est-ce que vous pouvez répéter ? » / « Est-ce que vous pouvez parler plus lentement, s'il vous plaît ? »
- ✓ Pour relier mes phrases, j'utilise des mots comme « et » ou « alors ».
- ✓ J'utilise 5 minutes pour préparer la partie 2 et 5 minutes pour préparer la partie 3.

L'évaluation :

Les examinateurs utilisent une grille d'évaluation. Il y a des notes pour l'ensemble des 3 parties de l'épreuve.

Pour l'ensemble des 3 parties	... / 9
Lexique (étendue et maîtrise) <ul style="list-style-type: none"> Je peux utiliser des mots de niveau A1 adaptés au thème et au contexte de l'exercice. Par exemple, si l'exercice est « Vous allez au club de sport et vous vous renseignez sur les activités (horaire et prix) », j'utilise le vocabulaire des activités et du sport. 	... / 3
Morphosyntaxe <ul style="list-style-type: none"> Je peux faire des phrases et des expressions simples de niveau A1. Je peux conjuguer les verbes les plus courants au présent de l'indicatif. Je fais attention à l'accord masculin/féminin et singulier/pluriel. 	... / 3
Maîtrise du système phonologique <ul style="list-style-type: none"> Je peux me faire comprendre. L'examinateur peut me demander de répéter. 	... / 3

4.2.1. Partie 1 : l'entretien dirigé

La consigne :

1	ENTRETIEN DIRIGÉ (1 minute environ)
<p>Vous répondez aux questions de l'examinateur sur vous, votre famille, vos goûts ou vos activités (exemples : comment vous vous appelez ? Quelle est votre nationalité ? ...).</p>	

Il n'y a pas de préparation pour cette partie.

L'examinateur me pose des questions simples sur mon identité et sur mon quotidien : mon nom, ma famille, mes activités, mes goûts, etc.

Par exemple :

- *Vous vous appelez comment ?*
- *Où est-ce que vous habitez ?*
- *Parlez-moi de votre famille. Combien de frères et sœurs est-ce que vous avez ? Comment ils s'appellent ?*

L'évaluation :

Les examinateurs utilisent une grille d'évaluation pour mettre une note pour cette partie.

1 ^{ère} partie – Entretien dirigé	... / 5
<ul style="list-style-type: none"> Je peux répondre aux questions simples de l'examinateur. Je peux me présenter et parler de moi, de ma famille, de mes activités etc. 	

4.2.2. Partie 2 : l'échange d'informations

La consigne :

2 ÉCHANGE D'INFORMATIONS (2 minutes environ)
<p>Vous tirez au sort 6 cartes.</p> <p>Vous voulez connaître l'examineur. Vous lui posez des questions à l'aide des mots écrits sur les cartes. Vous ne devez pas obligatoirement utiliser le mot, vous pouvez poser une question sur le thème. <u>Exemple</u> : avec la carte « <i>situation familiale</i> », vous pouvez poser la question « <i>Est-ce que vous êtes marié ?</i> ».</p>

J'utilise 5 minutes pour préparer cette partie. J'ai 6 cartes. Sur chaque carte, il y a un mot.

Un exemple (DELFF tout public) :

Prénom ?	Téléphone ?	Ordinateur ?
Adresse ?	Famille ?	Livre ?

Je dois poser des questions simples à l'examineur à partir des mots sur les cartes. Par exemple, avec la carte « prénom », je peux demander à l'examineur « quel est votre prénom ? » ou « comment vous vous appelez ? ».

Je montre que je comprends la réponse de l'examineur avec des mots comme « Ah, oui ? », « D'accord », « C'est bien », etc.

L'évaluation :

Les examinateurs utilisent une grille d'évaluation pour mettre une note pour cette partie.

2 ^{ème} partie – Échange d'informations	... / 4
<ul style="list-style-type: none"> • Je peux poser des questions simples à quelqu'un. • Je peux comprendre les réponses de l'examineur. Je dis des mots comme « Ah, oui ? », « D'accord ! », « C'est bien » etc. 	



Quelques conseils

- ✓ J'écris sur une feuille mes idées : j'écris quelques mots, je n'écris pas de longues phrases.
- ✓ Je dois connaître les mots interrogatifs : « qu'est-ce que, comment, pourquoi, où, quand, qui, quel, quelle... ».

4.2.3. Partie 3 : le dialogue simulé

La consigne :

3 DIALOGUE SIMULÉ (ou jeu de rôle) (2 minutes environ)

Vous tirez au sort 2 sujets. Vous en choisissez un. Vous jouez la situation proposée.

Vous vous informez sur le prix des produits que vous voulez acheter ou commander. Vous demandez les quantités souhaitées. Pour payer, vous disposez de photos de pièces de monnaie et de billets.

N'oubliez pas de saluer et d'utiliser des formules de politesse.

Le genre masculin est utilisé pour alléger le texte. Vous pouvez naturellement adapter la situation en adoptant le genre féminin.

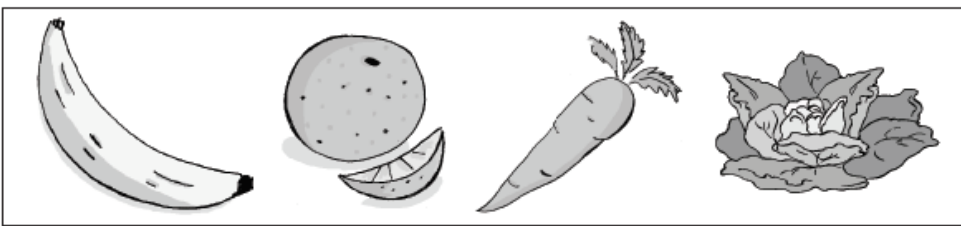
Dans cette partie, je joue un rôle comme au théâtre. C'est une situation de la vie quotidienne. J'utilise 5 minutes pour préparer cette partie.

Un exemple (DELFF tout public) :

► SUJET 4

Au marché

Vous êtes en vacances en France. Vous allez au marché pour acheter des fruits et des légumes. Vous posez des questions sur les prix. Vous choisissez et vous payez.



La description de la situation

Je suis le client. L'examineur est le vendeur.

L'examineur joue le rôle du vendeur.

L'évaluation :

Les examinateurs utilisent une grille d'évaluation pour mettre une note pour cette partie.

3 ^{ème} partie – Dialogue simulé	... / 7
<ul style="list-style-type: none"> • Je peux demander des informations sur quelque chose ou sur un service (le prix, etc.). • Je peux payer. 	... / 4
<ul style="list-style-type: none"> • Je peux utiliser les règles de politesse « S'il vous plaît », « merci », « bonjour » et « au revoir ». 	... / 3



Quelques conseils

- ✓ Sur une feuille, je note mes idées. Je n'écris pas de phrases. Je repère mon rôle, le rôle de l'examineur et ce que je dois faire.
- ✓ J'utilise les formules de politesse adaptées à la situation : « bonjour / salut », « au revoir / salut », etc.
- ✓ J'utilise « tu » si l'examineur joue le rôle d'un ami, sinon j'utilise « vous ».
- ✓ Je demande des informations. Par exemple : « Quand est le cours de tennis ? À quelle heure ? Combien ça coûte ? », ou « Combien coûte le sac ? Quelles couleurs vous avez ? », etc.
- ✓ Je demande quelque chose avec « Je voudrais..., s'il vous plaît ».

5. Et après ?

L'examen est terminé, je dois maintenant attendre les résultats. Je me renseigne sur la date de publication des résultats dans mon centre d'examen.

Je peux être dans l'un des 3 cas de figure :

1. Si je suis admis à l'examen

Mon centre me donne une attestation de réussite provisoire. Je pourrai ensuite retirer le diplôme officiel, qui est valable à vie. Attention à ne pas le perdre !



2. Si je ne suis pas admis à l'examen

Je peux m'inscrire au même examen pour la session suivante.

3. Si j'ai commis une tentative de fraude

Une fraude constitue un délit régi par l'article L331-3 du code de l'éducation et par la loi du 23 décembre 1901 réprimant les fraudes dans les examens.

En cas de flagrant délit de fraude, de tentative de fraude ou de détection de la fraude au moment de la correction de ma copie, je risque :



- l'annulation de mes résultats ;
- l'interdiction de passer l'examen pendant plusieurs années ;
- des sanctions pénales pour les cas les plus graves.

ENTRÉE SORTIE
Tout acte non autorisé commis de l'entrée dans la salle d'examen jusqu'à la sortie peut être considéré comme une fraude

Téléphone sur soi, même éteint = fraude

Montre connectée

COPIAGE / ANTI-SECHE
Communiquer pendant l'examen
Épreuve collective

AUTRES INTERDICTIONS
Échange de brouillons
Falsification diplôme
Vol de sujets
Usurpation d'identité
Plagiat

LA COMMISSION DISCIPLINAIRE
Fraude ou tentative de fraude = Le centre prévient le Bureau des diplômes
La Commission disciplinaire se réunit et rend sa décision

Deux types de sanctions peuvent être appliquées : sanctions administratives ou sanctions pénales

LES CONSÉQUENCES

Annulation de l'examen

Interdiction de passer le DELF/DALF pendant plusieurs années (de 1 an à 5 ans)

Fraude aux examens = Délit
Les cas les plus graves sont signalés à la justice

D'après l'infographie du Service interacadémique des examens et concours (SIEC)

6. Droits et devoirs du candidat

Chaque candidat aux épreuves du DELF et du DALF dispose de droits et de devoirs relatifs aux examens.

▪ Inscriptions

Le candidat a le droit de/d'... :

- s'inscrire directement à l'examen de son choix sans devoir justifier de l'obtention de l'examen du niveau précédent ni d'aucun autre examen ou test quel qu'il soit ;
- s'inscrire dans le centre d'examen agréé de son choix ;
- se présenter autant de fois qu'il le souhaite à un examen jusqu'à l'obtention du diplôme, à condition d'avoir obtenu ses résultats avant de procéder à une nouvelle inscription ;
- bénéficier d'un aménagement spécifique s'il est en situation de handicap, à condition de fournir un certificat médical 2 mois avant la date des épreuves ;
- se réinscrire pour la session d'examen suivante après la publication de ses résultats et ce, en cas d'échec comme en cas de réussite à l'examen ;
- demander le remboursement de son inscription ou son report sur la session suivante en cas d'absence justifiée (présenter obligatoirement un certificat médical).

Le candidat a le devoir de/d'... :

- respecter la période d'inscription pour réaliser son inscription auprès d'un centre d'examen ;
- transmettre toutes les informations requises à l'inscription (coordonnées) ;
- régler le montant des droits d'inscription dans la période indiquée ;
- choisir la version de l'examen qui correspond à son profil (grands adolescents et adultes : tout public ou Pro ; jeunes en âge d'être scolarisés en école secondaire : junior et scolaire ; enfants scolarisés en école élémentaire : Prim) ;
- transmettre au centre d'examen son code candidat s'il a déjà passé un examen DELF ou DALF ;
- signaler au moment de son inscription toute situation de handicap et transmettre son certificat médical.

▪ Convocations et passations

Le candidat a le droit de/d'... :

- recevoir une convocation individuelle avec les dates et les horaires des épreuves ;
- utiliser un dictionnaire monolingue uniquement pour les épreuves de production orale du DALF C1, de compréhension des écrits / production écrite et de compréhension de l'oral / production orale du DALF C2 ;
- sortir de la salle de passation des épreuves collectives après la fin de la première heure provisoirement ou définitivement ;
- recevoir des feuilles de brouillon pour préparer ses réponses ;
- écouter le discours de bienvenue du surveillant des épreuves collectives expliquant le déroulement des épreuves et les règles à respecter.

Le candidat a le devoir de/d'... :

- se présenter aux épreuves aux horaires indiqués sur sa convocation ;
- présenter une pièce d'identité valable le jour de l'examen ;
- ranger toutes ses affaires personnelles, d'éteindre ses appareils électroniques et de les placer à l'endroit indiqué par le surveillant ;
- écrire avec un stylo noir ou bleu ;
- respecter l'anonymat de l'examen : le candidat ne doit pas utiliser son vrai nom ou prénom dans ses réponses mais doit utiliser un nom d'emprunt (pseudonyme).
- avoir une attitude calme et respectueuse envers les surveillants et les autres candidats.

Si le candidat ne respecte pas ces règles, il s'expose à des sanctions.

▪ Diplômes et résultats

Le candidat a le droit de/d'... :

- recevoir ses résultats dans un délai raisonnable (maximum : 2 mois) ;
- recevoir une attestation de réussite provisoire s'il en fait la demande auprès de son centre d'examen ;
- recevoir un diplôme, valable à vie, imprimé sur du papier sécurisé non falsifiable ;
- avoir une double évaluation sur ses épreuves (deux correcteurs pour les épreuves collectives et deux examinateurs pour l'épreuve individuelle à l'exception du DELF Prim où un seul examinateur est requis pour l'épreuve individuelle) ;
- avoir une évaluation impartiale ;
- consulter sa copie, quel que soit son résultat, selon les modalités précisées par son centre d'examen.

Le candidat a le devoir de/d'... :

- accepter ses résultats : le jury est souverain et ses décisions sont fermes et définitives. Le candidat ne peut pas contester ses résultats, sauf dans le cas d'une erreur matérielle ou d'une irrégularité des conditions de passation.

Protection des données

France Éducation international ainsi que les centres d'examen garantissent le respect et la protection des données personnelles des candidats. Celles-ci ne seront pas communiquées à des tiers et seront exclusivement utilisées dans le cadre administratif de l'organisation et du déroulement des examens.

7. Informations complémentaires

- Bibliographie et sitographie
http://www.france-education-international.fr/sites/default/files/biblio-flash_ressources-de-preparation-aux-certifications-delf-dalf.pdf
- Inventaire linguistique
<https://www.france-education-international.fr/sources/ressources/inventaire-linguistique-des-contenus-cles-des-niveaux-du-cecrl/files/assets/basic-html/page-1.html#>
- Contacts
Toutes les informations sont sur le site de France Éducation international :
<https://www.france-education-international.fr/delf-dalf>
- Épreuves d'entraînement
Les centres d'examen peuvent organiser des épreuves d'entraînement (compréhension de l'oral et compréhension des écrits uniquement) pour le DELF tout public.
En savoir plus : <https://www.france-education-international.fr/delf-dalf/epreuves-entrainement>

Pour toute demande de renseignements complémentaires, contactez le centre d'examen le plus proche de chez vous.



FRANCE
ÉDUCATION
INTERNATIONAL

**Département évaluation et
certifications**

1, avenue Léon Journault
92318 Sèvres cedex - France

M. delfdalf@france-education-international.fr
<https://www.france-education-international.fr/>